

« II faut développer le tiers secteur »

e chômage de longue durée n'est pas dû à une « inemployabilité » des personnes qui ı en sont victimes. Il s'agit d'une file d'attente qu'il faut diminuer en réduisant globalement le chômage. Pour créer de vrais nouveaux emplois, je vois deux pistes: la réduction de la durée du travail d'abord. Si, en l'an 2000, la moitié de la population active française bénéficie des 35 heures, on gagnera déjà un million d'emplois, 800 000 si l'on introduit l'annualisation. D'autre part, certains chômeurs de longue durée sont tout de même moins adaptés que d'autres. En lui-même, le chômage de longue durée « désadapte ». Ceux-là ont besoin d'un emploi protégé du marché. D'où l'idée de développer le tiers secteur, ni public ni privé, qui assure des besoins qui ne seraient pas satisfaits s'ils n'étaient pas subventionnés. Je pense aux emplois verts ou aux emplois d'aide à domicile.

Pour financer ce secteur, on utilise l'argent qu'on aurait dépensé pour indemniser les chômeurs. Cette idée, venue du Danemark et du Québec, n'est pas nouvelle, mais elle a toujours été mal appliquée en France. La principale erreur est d'offrir des subventions dans les secteurs public

ou privé pour les aider à embaucher. C'est ce qui se passe avec les CES et autres «exo-jeunes». Mais les employeurs utilisent les subventions pour recruter des gens qu'ils auraient, de toute façon, embauchés et il n'y a au final que très peu de créations d'emplois. En subventionnant des gens réputés peu employables, on en élimine d'autres qui étaient en place.

Pour créer des emplois, il est donc primordial que les pouvoirs publics développent ce troisième secteur spécifique. Les emplois-jeunes de Martine Aubry peuvent être une amorce. Mais ils ne concernent pas ces adultes qui ont davantage besoin de gagner leur vie, ne serait-ce que parce qu'ils ont des enfants. Il faudra en tout cas se garder de deux idées fausses: les entreprises de ce secteur n'offrent pas seulement des emplois bouche-trou pour des gens qui ne savent rien faire. Et il est indispensable de les subventionner durablement et pas seulemen pendant la période de lancement.

Propos recueillis par DOMINIQUE FOIN

■ * Economiste, porte-parole des Verts.